

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2018

Ordre du jour

Rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, budget prévisionnel, présentation des candidats au Conseil d'Administration (renouvellement du tiers sortant), questions diverses.

Le Président ouvre la séance à 10h10 en présence de Monsieur Gérard GOUSSEAU, adjoint au Maire de Nieul-sur-Mer.

Rapport du Président

« Merci d'être présents, aussi nombreux, à cette Assemblée Générale.

Merci à Gérard GOUSSEAU de représenter la Mairie, merci aux animatrices et aux quelques conjoints non adhérents qui nous font l'honneur de leur présence.

Une Assemblée Générale est un moment fort pour une association, elle permet au Conseil d'Administration et au Bureau de vous tenir informés de la situation morale et financière, de répondre à vos questions, vos interrogations, de tordre le cou aux fausses nouvelles et croyez-moi, même à Nieul Gym Loisirs, il y en a !

Pour cette AG, nous vous proposons 4 parties bien distinctes :

- le bilan moral qui concerne principalement le fonctionnement de l'association ;
- le bilan d'activités qui concerne principalement les activités ;
- le bilan financier présenté de main de maître par Jean ;
- enfin, un large temps sera consacré aux questions-réponses.

Nieul Gym Loisirs se porte bien, notre association est en pleine expansion.

Quelques mots sur l'action du Conseil d'Administration.

Toutes les actions que nous menons sont obligatoirement prises en réunion de Conseil d'Administration qui est composé de 10 à 15 personnes.

Le Bureau, élu par le Conseil d'Administration, se charge de l'exécution des décisions prises par ledit Conseil d'Administration.

Cette année, nous avons eu de la chance, nous avons fait le plein de candidats. Il nous en faudra d'autres l'an prochain. Pensez-y, être élu, n'est pas une grosse charge, il n'y a pas plus de 6 réunions par an, mais une équipe a toujours besoin de se renouveler et je compte sur vous. Critiquer est facile, si vous avez des idées nouvelles ou que vous jugez que la gestion ne va pas dans le bon sens (votre sens, bien sûr), rejoignez-nous et venez faire progresser l'avenir.

Nos activités et notre effectif

Cette année, devant une forte demande, nous avons créé un deuxième cours de yoga. Les inscriptions, à peine ouvertes, sont montées à 30 personnes, alors que 20 présents est un maximum pour une séance détendue. Nous avons donc ouvert, dans la foulée, un troisième cours dans lequel il reste quelques places.

La gym harmonique s'est aussi envolée, nous avons ouvert un deuxième cours appelé gym rythmique pour le différencier, mais il n'y a que le nom qui change. Cela nous permet aussi de proposer de la gym dans un créneau qui était vacant, l'après-midi de 15h à 16h.

Nous notons aussi une participation de plus en plus forte à la zumba. Toutefois, nous ne pouvons pas comparer avec les années précédentes, nous venons juste de scinder la zumba de la gym fitness et n'avons donc pas de recul dans les chiffres.

Mais je reste persuadé que la zumba, étant devenue une activité à part entière et la baisse importante du prix proposé à des jeunes filles ou femmes (30 € au lieu de 58 €), a sûrement un impact sur l'accroissement des effectifs.

Le cours du mardi est avancé de 17h45 à 17h30, afin de prolonger la partie stretching.

Au printemps, nous allons vous proposer une nouvelle activité. Depuis mon arrivée, plusieurs personnes m'ont sollicité pour organiser un groupe de marcheurs. À chaque fois, j'ai répondu : « Il y a déjà Rando Nieul, Nieul Air Pur et Nieul Détente, essayez avec eux. » Plusieurs sont revenus vers moi : « Ce n'est pas ce que nous cherchons, nous ne voulons pas faire une marche forcée à 4 ou 6 km/heure. Ce que nous voulons, c'est de la promenade pendant plusieurs heures. » Nous allons donc constituer un groupe qui pourra flâner, prendre en photo des dauphins dans la baie de l'Aiguillon.

Si nous rencontrons un petit poisson, un petit oiseau qui s'aime d'amour tendre, nous nous arrêterons pour les prendre en photo !

Il n'y aura pas d'animatrice rémunérée, donc l'accès sera gratuit à nos membres. Vous serez informés dès que tout sera au point.

Maintenant quelques chiffres, grâce à un extraordinaire outil informatique que nous avons à notre disposition et que Gérald continue à gérer avec brio.

Nous comptons 7 nouvelles inscriptions depuis mardi.

À ce jour, nous sommes 386 adhérents. En 2014, il y en avait 340 et en 2017, 378, au 30 juin. De 226 adhérents ; en 2004, nous passerons bientôt à 400 au 30 juin 2018 !

La plus forte tranche d'âge se situe entre 65 et 69 ans avec 111 adhérents, 3 personnes ont entre 85 et 89 ans et les 3 plus jeunes, entre 15 et 19 ans, pratiquent la zumba.

Répartition par commune

Nieul	233 (plus de 60% de l'effectif qui était de 195 en 2014, soit 57 %)
Lagord	34
L'Houmeau	25
La Rochelle	21
Marsilly	21
Saint-Xandre	18
Puilboreau	12

Répartition par activité

Gym fitness	245
Zumba	58
Gym harmonique et rythmique	74 (18 en 2014/2015)
Yoga	57 (23 en 2014/2015)
Danse de salon	25
Aiguilles passion	22

Cette année, 295 personnes pratiquent une activité, 71 en ont 2, 16 en font 3 et 4 personnes participent à 4 activités. 22 adhérents font partie de l'association depuis 20 ans et plus et on compte 43 nouveaux adhérents. 68 couples participent aux activités et on peut remarquer qu'il n'y a aucun adhérent entre 14 et 16 ans.

Médaille à décerner aux 15 personnes habitant rue du Clair Matin à Nieul sur les 32 pavillons existants !

344 adresses de courriel ont été communiquées et 42 sont manquantes.

263 certificats médicaux ont été fournis et 99 sont à venir.

Permettez-moi pour finir une précision sur les certificats médicaux. De nombreux bruits courent, notamment sur la simplification de la loi du 1er juillet 2017. Je la cite :

« Désormais, ce certificat ne sera demandé que tous les 3 ans. Cette clause concerne uniquement les sports pratiqués au sein d'une fédération »,

ce que nous ne sommes pas, pour notre gym. Je cite à nouveau :

« Pour un sport pratiqué, au sein de l'association du village, un certificat médical pourra être exigé pour valider votre adhésion. Car les sports de loisirs, non soumis à une licence, ne sont pas concernés par la simplification. »

D'autre part, en cas d'accident au cours d'une séance de gym, le défaut de présentation d'un certificat de contre-indication au sport sera un motif pour l'assureur afin de se désengager d'une indemnisation. Et ça, croyez-moi, ils sont forts !

Soyez vigilants à la lecture des instructions du panneau d'affichage. Pour des raisons d'organisation de très nombreuses manifestations qui se déroulent dans cette salle, les services municipaux nous demandent de changer de salle, de temps en temps.

Pour gérer ces changements et vous avertir, nous n'avons que deux solutions : les courriels et le panneau d'affichage. »

Vote pour le rapport d'activités du Président :

À l'unanimité, le rapport du Président est adopté.

Rapport financier

Le Président passe la parole à Jean, notre trésorier, qui va nous faire le bilan comptable de l'année 2017 et nous présenter le budget prévisionnel pour 2018.

Jean présente les comptes de l'année 2017 en détaillant les montants des recettes et des dépenses pour chaque poste.

Michel DÉTAPPE et André GERVAIS, du Conseil de Surveillance, ont donné quitus après avoir vérifié les comptes.

Le bilan 2017 est soumis au vote de l'Assemblée Générale :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel pour 2018 :

Le projet de budget 2018 est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier remercie l'Assemblée de son attention.

Elections

7 postes sont à pourvoir.

2 administrateurs quittent le CA :

Marie-Jo ALLIN

Gérald CHIQUET

3 administrateurs sortants se représentent :

Monique CHÉNÉ

Jean GABAUD

Nicole NAVUEC

4 nouveaux candidats :

Mireille BONNEAU

Michèle GUERVILLE

Alberte ROUBY

Chantal SARLADENNE

Le quorum du quart des adhérents est atteint, 99 personnes présentes.

Au dépouillement il y a 124 bulletins de vote dont 25 procurations.

Sont élus :	Mireille BONNEAU	122 voix
	Monique CHÉNÉ	124 voix
	Jean GABAUD	124 voix
	Michèle GUERVILLE	124 voix
	Nicole NAVUEC	124 voix
	Alberte ROUBY	124 voix
	Chantal SARLADENNE	122 voix

Félicitations aux nouveaux élus.

Le Conseil d'Administration se réunira le mercredi 24 janvier pour élire le nouveau bureau.

Questions diverses

Réponses aux questions diverses :

- les cours se déroulent parfois à la salle Saint-Blaise car ce local appartient à la Mairie et il permet les permutations des salles quand cela s'avère nécessaire ;
- NGL ne propose pas de cours pour les ados car cela nécessiterait une législation et des agréments spécifiques que l'association n'a pas ;
- les cotisations et les participations n'augmenteront pas cette année ;
- un état des lieux sera établi quant au matériel trop usagé (tapis, petit matériel...) et celui-ci sera remplacé ;
- il est difficile de stocker les tapis autrement qu'en les entassant car si le matériel n'est pas mis sous clé, il lui arrive de disparaître ! Mais la proposition de les suspendre sera étudiée ;
- le Président fera une demande auprès de la Mairie afin de savoir si la scène de la salle La Coubre peut être ouverte pendant les cours de zumba ;
- une autre demande sera également déposée afin de voir si ce cours pourrait avoir lieu dans la salle Cordouan pendant le même créneau horaire ;
- le projet d'une sortie à la journée, en juin, ne pourra se faire que le dimanche ;
- il n'existe pas de cours de tai-chi le mardi à 10h. C'est un cours de détente assuré par une bénévole dont le nombre de participants est au maximum ;

- l'acheminement de documents peut se faire par l'intermédiaire de l'animatrice d'un cours ou par celui d'un membre du CA participant à ce même cours. La proposition de créer un trombinoscope, afin de connaître les élus, sera étudiée.

Le Président passe la parole à Gérard GOUSSEAU, adjoint au Maire et invité d'honneur.

M. GOUSSEAU rappelle que NGL est une association importante au sein de Nieul et souligne le sérieux et la rigueur de notre gestion. Il note la participation assidue des adhérents de NGL à l'Assemblée Générale et la pérennité de cette association. Il revient sur le fait que la salle Saint-Blaise est bien utile lors de la réquisition des grandes salles et précise que notre association est ouverte aux adhérents non Nieulais sans contrepartie financière. Il félicite chaleureusement toute l'équipe de Nieul Gym Loisirs.

Michel FILET clôture la séance à 12h et invite tous les membres présents à venir partager un « apéritif salé-sucré ».

La secrétaire adjointe,
Marie-France PAULET

Le Président,
Michel FILET